

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 janvier 2022

ADOPTION - (N° 4897)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 230

présenté par

M. Breton, M. Hetzel, M. Gosselin, Mme Bassire, M. Aubert, M. de la Verpillière,
Mme Corneloup, M. Sermier, M. Reiss, M. Cattin et M. Cinieri

TITRE

À l'intitulé de la proposition de loi, substituer aux mots :

« visant à réformer »

les mots :

« relative à »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement reprend l'intitulé de la proposition de loi au Sénat et permet de mettre en cohérence l'intitulé de la proposition de loi avec son contenu.